Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 022-212202543-20261105-DELIB20261108-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE PRAT DU JEUDI 05 NOVEMBRE 2026 à 20H00.

Le jeudi cinq novembre deux mille vingt-six à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de PRAT sous la Présidence de Monsieur Michel EVEN, Maire de PRAT.
Membres en exercice : 15 *Convocation du : 30.10.2026*
Membres présents : 13
Secrétaire de séance : Julie LE BESCONT.

Etaient présents : Michel EVEN - Julie LE BESCONT - Jean-Yves CAVAN -Virginie FAUCHÉ - Danielle LE HOUEROU - Anne-Louise PRIGENT - Thierry LE BOUBENNEC - Nicolas LE CALVEZ - Aurélie GRÔNE - Guillaume LARHANTEC - Pauline PRIGENT - Angélique NICOLAS - Romain LE GRAND formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Yves LE BIHAN - Joël AMIGON.

DELIBERATION n° 2026.05.11-08

Objet : Rapport annuel d'activité et de développement durable / Exercice 2025 Lannion-Trégor Communauté.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport d'activité et de développement durable 2025 de Lannion-Trégor communauté.

Au vu de ce rapport et après avoir entendu toutes précisions utiles, le Conseil municipal :

PREND ACTE du rapport d'activités 2025 de Lannion-Trégor communauté.

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSUS.

La Secrétaire de séance
Julie LE BESCONT

Le Maire,
Michel EVEN

MAIRIE DE PRAT (Côtes-d'Armor)